

Rythmes : il est urgent de lever les blocages

Une bonne partie de la CAPD du 14 novembre a été consacrée à la réforme des rythmes. La déclaration du SE-Unsa 67 a listé un certain nombre de blocages rencontrés par les écoles, qui doivent être levés absolument. [ICI](#)

→ **Un sondage sur la réalité de la mise en place des rythmes dans chaque commune vous parviendra la semaine prochaine.** Il nous est nécessaire de faire un état des lieux précis sur les problèmes et blocages que vous rencontrez.

Nos outils [ICI](#) vous aident à construire le projet de votre conseil d'école, à l'appui des textes de cadrage [ICI](#).

Inspection des T2, ZIL, évaluations CP, élections des parents d'élèves, ...

Voir les revendications portées par le SE-Unsa à la CAPD du 14 novembre. [ICI](#)

Stages de formation continue :

A l'issue de la CAPD du 14 novembre, nos adhérents ont été prévenus **par mail**.



Changer d'échelon, êtes-vous concerné-e cette année ?

La CAPD qui actera les promotions de cette année scolaire est prévue le **12 décembre**.

Tout comprendre sur les promotions, connaître les barèmes des années précédentes [ICI](#).

Pensez à nous envoyer votre fiche de suivi ([ICI](#)) par mail 67@se-uns.org ou par la poste.

Prenez connaissance du calendrier des CAPD [ICI](#)



Changer de département : les outils

Vous trouverez sur notre site, onglet « [changer de département](#) », les infos et outils nécessaires à votre projet de mutation.

Contactez Catherine ou Laure de l'équipe du SE-Unsa, qui suivent les dossiers individuels, le jeudi/vendredi au 03 88 84 19 19 ou par mail 67@se-uns.org.

Info M2 : Epreuves orales du CRPE avancées

Les épreuves d'admission de la session exceptionnelle 2013-2014 se tiendront entre le 31 mars et le 14 avril 2014.

ESCHAU 20 novembre, SCHILTIGHEIM 27 novembre, SAVERNE 4 décembre, HAGUENAU 11 décembre, SIEGEN 15 janvier, WASSELONNE 22 janvier, GERSTHEIM 29 janvier, BOUXWILLER 19 février, ESCHAU 12 mars, RUSS 19 mars, SELESTAT 2 avril...

Voir les autres RIS ainsi que les modalités et le courrier-type [ICI](#)

Prenons le
POUVOIR
sur
notre **MÉTIER**



Monsieur le Ministre, faites-nous enfin confiance !

Le SE-Unsa invite les enseignants des écoles à s'adresser au ministre → Signez et faites signer cette adresse au ministre. [ICI](#)

Et toujours :



- Vous enseignez en ZEP ?

Comment vivez-vous l'exercice de votre métier en éducation prioritaire ? Quelles seraient les évolutions souhaitables ? Le SE-Unsa vous consulte [ICI](#)

- Découvrez notre blog :

[Le blog](#) du SE-Unsa a l'ambition d'être un espace de propositions pour construire l'École dans laquelle il fera bon travailler, que l'on soit élève, enseignant ou personnel d'éducation.

Sondage de la semaine : Les programmes doivent-ils prescrire des démarches et méthodes pédagogiques ?



Informé, conseillé, défendu : être adhérent c'est être reconnu.

- Toutes les modalités pour adhérer au SE-Unsa [ICI](#)

L'agenda des abonnés est sur [l'espace adhérents](#) de notre site :

Notre **site internet** est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.